

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 44 (1906)
Heft: 43

Artikel: Le brisoleur
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-203727>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 24.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CONTEUR VAUDOIS

PARAISSANT TOUS LES SAMEDIS

Fondé en 1861, par L. Monnet et H. Renou.



Rédaction, rue d'Etraz, 23 (1^{er} étage).

Administration (abonnements, changements d'adresse),
E. Monnet, rue de la Louve, 1.

Pour les annonces s'adresser exclusivement
à l'Agence de Publicité Haasenstain & Vogler,
GRAND-CHÊNE, 11, LAUSANNE,
et dans ses agences.

ABONNEMENT : Suisse, un an, Fr. 4 50;
six mois, Fr. 2 50. — Etranger, un an, Fr. 7 20.

ANNONCES : Canton, 15 cent. — Suisse, 20 cent.
Etranger, 25 cent. — Réclames, 50 cent.
la ligne ou son espace.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

L'annonce.

Il y a quelque temps, la *Feuille des Avis officiels du canton de Vaud* publiait l'annonce suivante :

On demande un jeune homme pour soigner les pores. S'adresser à Mademoiselle N., à C.

M^{lle} N. n'est point une timide jeune fille, sortant du pensionnat; au contraire, c'est une personne d'allures viriles, dirigeant elle-même un gros train de campagne et sachant mener son monde à la baguette. Ne s'émotionnant pas facilement, elle fut cependant légèrement estomaquée en voyant, l'autre jour, une voiture s'arrêter à sa porte et en descendre un jeune homme habillé tout en noir, cravaté de blanc et coiffé d'un huit-reflets d'apparence ecclésiastique.

— Madame, auriez-vous l'obligeance de m'indiquer la demeure de M^{lle} N. ?

— C'est moi, monsieur, que désirez-vous ?

— Je voudrais vous entretenir un instant en particulier.

— Bien, si vous voulez prendre la peine d'entrer, je suis à votre disposition.

Le visiteur, introduit au salon, l'entretien commença immédiatement...

— Mademoiselle... Je viens pour la place en question

— Quelle place, monsieur ?

— L'emploi vacant, chez vous, d'un jeune homme pour soigner les pores.

— Vous plaisantez !

— Je vous demande pardon... Je ne plaisante pas... Je viens vous faire mes offres de service pour cette place et je suis très sérieux. Je vais, du reste, vous donner quelques explications qui vous aideront à comprendre ma démarche. Je suis, tel que vous me voyez, étudiant en philosophie et, au courant de mes études, j'ai relevé une si grande analogie entre les hommes et les pores; c'est-à-dire, en d'autres termes, qu'il y a tellement de gens qui ne sont que de sales cochons, que je me suis décidé à me livrer à une étude spéciale sur le psychique de l'animal dont le nom est une injure; je cherchais comment j'arriverais à me mettre en rapport avec la race porcine, lorsque votre annonce me fut signalée.

Vous concevez très bien que pour pouvoir suivre avantageusement l'étude en question, il me faut une cohabitation constante avec le sujet, en sorte que l'emploi vacant chez vous tombe, pour ainsi dire, à pic pour moi.

Vous voudrez bien remarquer que je n'ai pas à m'inquiéter du qu'en dira-t-on, et je vous déclare que j'agis dans la plénitude de mes facultés, et même, à ce titre, permettez-moi de vous remercier au nom des amis de notre pays d'avoir fait insérer votre annonce, car, que vous le vouliez ou pas, cette annonce ouvre des horizons inattendus pour la bifurcation du problème social, en ce sens qu'elle indique un débouché nouveau pour l'activité de nos jeunes gens.

Vous savez, mademoiselle, combien les carrières libérales sont encombrées; les médecins pullulent, les notaires foisonnent, on ne marche que sur des géomètres ou des professeurs; et, si les jeunes ministres deviennent un peu moins nombreux, c'est que le nombre des riches héritières a diminué dans nos campagnes. Quoi qu'il en soit, on constate avec une grosse inquiétude que l'intellectualisme menace d'engloutir toute notre jeunesse vaudoise. Or la place que vous offrez par la voie de l'annonce est un commencement de réaction contre ces tendances, et chacun sent qu'avec de l'intelligence, un jeune homme peut s'y faire une grande situation. Au reste ce métier a des ascendances que j'ose qualifier de respectables; ainsi le fameux pape Sixte-Quint était gardeur de pourceaux dans sa jeunesse, et l'Evangile nous apprend que l'enfant prodige mangea de ce pain-là pendant plusieurs années.

Maintenant, en ce qui concerne les conditions d'engagement et de salaire, en échange desquelles j'aurai des soins à donner à vos aimables caïons, je vous dirai que mes prétentions sont très modestes. Je tiens, et vous devez le comprendre, à avoir ma chambre dans le *bouillon* même ou en annexe. Un bon lit avec pailasse à ressort, un petit mobilier Louis XVI, de grands rideaux blancs aux fenêtres, une chaise percée avec accessoires, voilà tout ce qu'il me faut.

Quant au salaire, je suppose que vous tenez à engager votre jeune homme à journée nourrie? S'il en est ainsi, le système me va. Par conséquent, à vous les soins du menu de chaque jour; je vous dirai, cependant, que le matin je prends du chocolat et que je fais les dix et les quatre-heures. En outre, il sera stipulé que j'aurai droit à un pot de bon vin vieux par jour. Pour le salaire, je pense que nous nous entendrons entre 5 fr. 75 et 6 fr. par jour.

Voilà donc mes desideratas, veuillez y réfléchir, mademoiselle, et me donner une réponse dans la quinzaine. Voici ma carte : Gédéon Nénufar, Saint-Etienne 693, au 5^{me}, en dessus de l'entresol, Lausanne; et, en attendant d'avoir de vos bonnes nouvelles, recevez tous mes respectueux hommages.

Ce disant, le bon jeune homme se leva, s'inclina et disparut d'un pas accéléré.

Quant à M^{lle} N., elle était étendue sur son fauteuil, sans force, la face violette, congestionnée par la colère. Elle était tellement suffoquée par la rage qu'elle n'avait pu ni desserrer les dents ni se lever pour jeter à la porte cet horrible farceur. Le bruit du fiacre qui tournait la maison la remit sur pied; elle bondit à sa fenêtre, fit le poing au jeune homme qui guignait par la portière, et lui hurla de toute la puissance de sa voix : « Va donc, sale cochon ! »

J. C.

Le prénom extraordinaire.

M. Alfred Milliod, archiviste, nous communique obligeamment l'extrait que voici du registre des baptêmes de Morrens, pour l'année 1708 :

Suzanne, fille de, etc., etc.

N. B. La marraine indiqua le nom de Frêne pour l'imposer à l'enfant; mais le ministre qui prêcha ce jour-là n'ayant rien compris à ce nom, qui lui parut nouveau et extraordinaire, aimà mieux imposer à l'enfant le nom de Suzanne, sachant que c'était le nom de la marraine, que de lui imposer le nom de Frêne, qui lui était tout à fait inconnu.

Tout simple. — Un créancier à son débiteur.

— Monsieur, je vous ai prêté un jour dix francs... je ne les ai jamais revus.

— Hélas, ni moi non plus, monsieur, mais vous pouvez me les faire revoir.

Un « mais ». — Une maîtresse exerçait ses élèves — des filles — à former deux propositions réunies par la proposition *mais*.

Une élève répondit :

— Je suis assez grande pour me marier, *mais*, hélas, je suis encore trop jeune.

On demande une nourrice. — Ensuite d'une annonce, une jeune fille se présente l'autre jour chez M^{me} R**.

— Quel âge avez-vous ?

— Dix-huit ans.

— Avez-vous eu des enfants ?

— Non, madame, mais je les aime beaucoup.

— Cependant... je crains... que vous ne puissiez me convenir...

— Que madame soit tranquille; elle verra que je m'en tirerai très bien.

Le brisoleur.

Vous ignorez, sans doute, comme moi, l'étymologie du mot « brisoleur », mais, en revanche, vous êtes absolument fixés sur son labour et ses mérites, lesquels, ne vous en déplaît, ne sont point à dédaigner. D'abord, il a son influence morale. Il revient avec l'hiver, il l'annonce, il le met, pour ainsi dire, en place.

Au printemps on dit :

— Les hirondelles sont arrivées.

En automne on s'écrie :

— Ah ! voici le brisoleur.

Et tout aussitôt, c'est une vision de chambre chaude, de lampe allumée, de rues enneigées, de stalactites aux fontaines, de messieurs en pardessus, et de dames en manteaux fourrés... C'est le tableau hivernal subitement évoqué, avec ses détails, ses joies, et, hélas ! ses peines.

Bon brisoleur. Sans compter que la châtaigne bien brisolée, gentiment marbrée de jaune et de noir, sentant bon la rôtissoire, est une chose exquise qu'un « verre de nouveau » fait mieux apprécier encore.

Et puis, ce brisoleur m'enchanté, *parce qu'il ne change pas*. Entendons-nous. Je ne vais pas prétendre que, depuis ma tendre enfance, — si tendre elle fut, — j'ai toujours vu les mêmes marchands sur la Riponne, sur Saint-François, sur Saint-Laurent. Mais je veux dire que l'espèce ne subit pas l'influence, — néfaste quant

au pittoresque, — du modernisme envahissant. C'est toujours l'échope un peu fruste, et dans l'échope, le brave homme derrière sa rôtissoire et sa caisse où se tiennent chaudes, sous la couverture, les châtaignes cuites à point. Ce sont toujours les mains un peu noires, — mains laborieuses, — qui comptent et mettent dans le cornet de papier gris les jolis fruits bien brisolés; et c'est toujours aussi la bonne figure souriante du marchand s'excusant de n'en pas mettre davantage vu la cherté du temps.

Tout passe, tout casse, tout lasse! Seul le brisoleur semble immuable, à la grande joie des petits et des grands. Or, j'aime les vieilles choses, celles qui demeurent.

Je n'aime pas les maisons neuves,
Leur aspect est indifférent.
Les anciennes ont l'air de veuves
Qui se souviennent en pleurant.
Les lézardes de leur vieux plâtre
Semblent des rides de vieillard;
Leurs vitres au reflet bleuâtre
Ont comme un triste et bon regard.

Ainsi écrivait, jadis, le poète de *Melænis*; et quelques-uns des lecteurs du *Conteur vaudois* partagent, peut-être, mon avis.

Le brisoleur ne change pas, ai-je dit; cependant, il ne faudrait le crier de très haut. J'ai vu, ces derniers jours, un cornet portant, imprimé en caractères modernes, le nom et l'adresse d'un de ces artisans. C'est un commencement d'évolution. L'imprimerie, voyez-vous, est au début de toute transformation, même brisolée. Après les cornets avec « raison sociale », nous verrons apparaître les cartes, les prospectus, et — *horresco referens!* — les catalogues, peut-être! Après l'évolution typographique, viendra, sans doute, l'invasion machiniste. On brisolerait mécaniquement. Le marchand, au lieu de fendre la châtaigne à l'aide d'un vieux couteau, en fendrait cent à la fois grâce au « fendoir breveté de la maison Hutchinson and Co, Philadelphia et London ». Enfin, la rôtissoire pittoresque, avec sa gueule qui rougeoit dans la nuit, fera place à quelque four mécanique, aussi breveté et aussi américain que le fendoir. Et qui sait, si un consortium ne se constituera pas pour fonder le trust des châtaignes et faire mouvoir électriquement fendoir, rôtissoire, distributeur automatique, etc.

Alors, messieurs, le brisoleur, le bon, le brave, le digne brisoleur aura vécu.

Et comme avec le progrès du mécanisme arrivent, tout aussitôt, les progrès de la contrefaçon, on servira des châtaignes falsifiées aux amateurs et de jolis dividendes aux actionnaires. Ce sera plus moderne, mais moins réjouissant.

En attendant, allons vite en acheter « pour vingt », et les manger accompagnées de trois décis de 1906.

LE PÈRE GRISE.

Un philosophe. — Votre femme vous a trompé et volé, et vous vous remariez tout de même, monsieur Tinquet?

— Que voulez-vous, je me dis qu'aucune autre femme ne pourra me rendre plus malheureux.

Les français de Naples. — Un de nos compatriotes nous écrit de Naples que les commerçants de cette ville se sont mis depuis quelque temps à annoncer leurs produits en français, afin d'attirer les étrangers.

Les fautes sont quelquefois amusantes, dit notre correspondant. On lit, par exemple, à la devanture d'un grand magasin de chapellerie de la rue Sta-Brigida, à proximité de la Galerie Umberto 1^{er}:

« Fournisseur des Princes Royales et des Courtés Etrangères. »

La cara dé pliodze.

VIELLE CHANSON PATOISE

YE pliau, ye pliau ma mia
Relaiva tés gredons;
Sauvins no à la chotta
Ramassa tés mutons;
Où to dessus sta brantse
Comin pliau sin botsi;
Lo tin e nai co l'intse
Counincé d'inludzi.

On od dza le tenerro
Ronna en approutsin;
Né rin, n'ossé pas poaire
Serra-mé in martzin;
Vayo dza noutra grandze,
Ma mère et la Djudi;
Tsaquena sé dépatze
De vito no zaouvri.

Boéna né, poua mère
Ma chéra, boéno né;
Voaitzé na pinchenère
Qu'aminno por sta né;
Fété l'ai na volayle
Avoé coquié grugnons;
Làs! l'est toté gaulaye,
Réduiri sé mutons.

Fau bin avai soin, mère,
Dé son galé tropé;
Fau de la paille frétze
Por son petit agné;
To va bin, poua dona
Rintrin vito à l'oto;
Voaiti qué lé galéza
Dévétia et de tzau

Sepins, voaiqué ta chôla,
Sita-té pré dé mé;
Decouté se necoala
Avanci lo crozé;
Gotta cé laceladzo
Mâ! te ne medze pas;
Ma mia, prin coradzo,
Té méfio tré coaitia.

Voaitte que ta cutesetta
Va-tin gailla-dremi;
Su ta botze galéza
Mé fau prindrè on bési;
Boéna né, à revèiré,
Deman ma mère et mé
Naudrin trova ton père
Savai cin que deré.

Après vous, mon colonel.

C'était aux manœuvres de cavalerie qui eurent lieu cet automne dans la Suisse allemande et auxquelles prirent part les dragons du canton de Vaud. Le colonel Z., qu'accompagnait un guide de la Broie, venait de faire une longue chevauchée. Arrivé devant une fontaine, il s'arrêta pour permettre à sa monture de se désaltérer. Derrière lui, le guide s'efforçait de retenir la sienne, dont les naseaux frémissaient à la vue du bassin rejaillissant d'eau fraîche.

— Laissez donc boire votre bête! fit l'officier.

Mais l'homme, avec un geste respectueux:

— Après vous, mon colonel.

Que de terrain perdu! — Le notaire Minutard, qui s'est enrichi dans les spéculations immobilières, se promenait, l'été dernier, aux Plans sur Bex, en compagnie d'un de ses amis, fervent adorateur des Alpes.

— Avoue, mon cher, lui dit celui-ci, avoue que ces montagnes sont d'une saisissante beauté!

— Oui, oui... Dommage seulement qu'elles prennent tant de place.

Ne pas confondre. — Un bonhomme vient s'offrir, au bureau de la voirie, comme balayeur de rue.

LE PIQUEUR. — Votre nom?

— Jean-Louis Cordon, de Pringy.

— Mais n'est-ce pas un Jean-Louis Cordon de

Pringy qui, au mois d'août, a été tué par la foudre?

— Oui, mais je puis vous certifier que ce n'était pas moi.

Dans la maison de Voltaire.

UNE exposition de peinture est ouverte en ce moment à Lausanne, rue du Grand-Chêne, dans la maison qu'habita jadis Voltaire et dont il fit même l'acquisition, tant il trouvait de charme à ce séjour, qui n'avait pas moins de « quinze croisées donnant sur le lac », le plus beau des lacs.

Tout en parcourant l'exposition très intéressante de M. Ernest Boiceau, nous évoquons le souvenir du grand écrivain et celui de son passage à Lausanne.

Voltaire prisait fort, un temps, la société lausannoise, au sein de laquelle il se trouvait comme un petit monarque au milieu de sa cour. On jouait ses tragédies à Montriond, et comme les grandes dames et les grands messieurs de Lausanne en étaient les acteurs, que l'auditoire admirait et louait sans réserves, Voltaire, agréablement flatté de ces succès et de ces hommages, écrivait que les Lausannois étaient « d'aussi bons juges qu'il y en ait en Europe », que « son beau pays romand était devenu l'asile des arts, des plaisirs et du goût, et que César ne prévoyait pas, lorsqu'il vint ravager ce petit coin de terre, qu'on y aurait un jour plus d'esprit qu'à Rome ».

Bien que vieux d'un siècle et demi, ce jugement, au cas qu'il ait perdu de sa justesse, n'a pour sûr rien perdu de son agrément et nous aimons à l'évoquer. Cela se comprend.

Dans son « Salon de madame Necker », M. le vicomte d'Haussonville rappelle cette appréciation de Voltaire sur notre ville, mais il y apporte quelque tempérament. Ainsi, il met en parallèle le jugement plus modéré qu'exprimait, en 1837, Sainte-Beuve, disant: « Ce pays est un pays bien à part. On n'y vit pas de la vie de la France; on va peu à Paris et on ne s'en inquiète guère. C'est une vie en soi; la pente est tournée vers le lac ». Et M. d'Haussonville estime que, juste en 1837, le jugement de Sainte-Beuve devait l'être bien plus encore en 1757, puis il ajoute: « en dépit du brillant passage de Voltaire, l'horloge de ce petit monde avait continué à retarder singulièrement sur celle du siècle... ».

Et dire qu'aujourd'hui, si, au sens propre, l'heure de Lausanne retarde toujours, il est des personnes qui trouvent qu'elle avance beaucoup trop, au figuré.

Maintenant, il ne faut pas oublier que c'est seulement de la société aristocratique de Lausanne qu'il est question; le peuple, en ce temps-là, ne comptait guère. Quoi qu'il en soit, entre les éloges, un peu excessifs peut-être, de Voltaire et les réserves de M. d'Haussonville, qui nous paraissent avoir le même défaut, plaçons le jugement émis par Mme de Charrière dans ses « Lettres écrites de Lausanne ».

« J'imagine, disait-elle, des gens qui ne peuvent devenir ni chanoines, ni chevaliers de Malte, et qui paient tous les impôts, mais qui, se sentant plus obligés que d'autres à être braves, désintéressés, fidèles à leur parole; qui ne voient point de possibilité pour eux à commettre une action lâche; qui croient avoir reçu de leurs ancêtres et devoir remettre à leurs enfants une certaine fleur d'honneur, qui est à la vertu ce qu'est l'élégance des mouvements, ce qu'est la grâce à la beauté, et qui conservent ce vernis avec d'autant plus de soin qu'il est moins définissable, et qu'eux-mêmes ne savent pas bien ce qu'il pourrait supporter sans être détruit ou flétri. »

Qu'en pensez-vous? Ce portrait ne suffit-il pas à notre désir et à notre gloire? Puisse la no-